



"rapt" de mes enfants par leurs mère

Par **Caro36**, le 19/11/2012 à 13:11

Bonjour,

Je vous contact pour mon neveu et ma nièce, qui pour la seconde fois, ont été enmené par leurs mères sur le territoire Belge (elle est belge de nationalité). Les enfants eux, sont de nationalité belge pour le garçon et française pour la petite fille. Les parents ont toujours eux des difficultés dans leurs vie de couple. Le père à déjà levé la main sur la mère (selon ces dires) c'est pourquoi elle était partie une première fois. Cependant ils ont tous les deux améliorés leurs comportement, tout allait bien, il sont en pleine construction de leurs maison et avaient des projets de mariage, mon frère lui avait payé le permis et une voiture pour trouver du travail et les enfants. Mais voila, elle a été examiné par des spécialistes qui ont décelé qu'elle avait des troubles Bi-polaires et qu'elle était schizophrène. Elle doit normalement prendre un traitement à vie, traitement qu'elle à interrompu à plusieurs reprises. Encore une fois et sans raison apparente, elle à pris ces enfants ce matin et est partie en Belgique (5h de route) avec une enfant de 6ans et une petite de 1ans. Elle à sa famille la bàs (père et mère divorcée). L'endroit n'est pas dès mieux. Sa mère est une droguée alcoolique et son père vis avec 400euros par mois. La première fois qu'elle est partie, elle à fait le trottoir pour subvenir aux besoins de son fils (seul enfant à l'époque) et à été dormir chez des inconnus durant son temps de séjour. D'ailleurs après plusieurs semaines elle a rappeler le père pour qu'il vienne récupérer leurs fils, ce qu'il fit de suite. L'enfant, pour se rétablir alla vivre chez ma mère (sa grand-mère) ou il se rétablis psychologiquement (avant il mordait, hurlait...). Après plusieurs mois, la mère appella de nouveau mon frère, pour qu'a son tours il vienne la chercher car elle ne s'en sortait plus. Elle revint, enceinte d'un inconnu (elle alla avorter aux Pays-Bas car la grossesse était bien entamée). Bref, aujourd'hui elle a repris ces deux enfants, alors qu'ils avaient enfin une vie normale (scolarité; maison..), ils étaient très bien entourés par la famille, et le petit garçon, après toutes ces épreuves, avait retrouvé une vie heureuse. donc dès ce matin elle envoya un texto pour annoncer qu'elle retournait en Belgique.

Que pouvons nous-faire pour récupérer les enfants?

a t-on des chances d'en obtenir la garde?

A t'elle la possibilité d'entreprendre des démarches pour en obtenir la garde exculsive?

Merci, j'espère que ma demande va être entendue!!!!!!